

Association Sportive du Golf de Pont Royal

Assemblée Générale du 24 Juin 2023

ORDRE DU JOUR

- **Bienvenue et rapport moral du Président**
- **Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022**
- **Présentation et ratification du budget 2023**
- **Proposition et montant des cotisations 2024**
- **Animations et activités sportives bilan et perspectives**
- **Questions diverses**

Bienvenue et rapport moral du Président



Le programme de notre comité

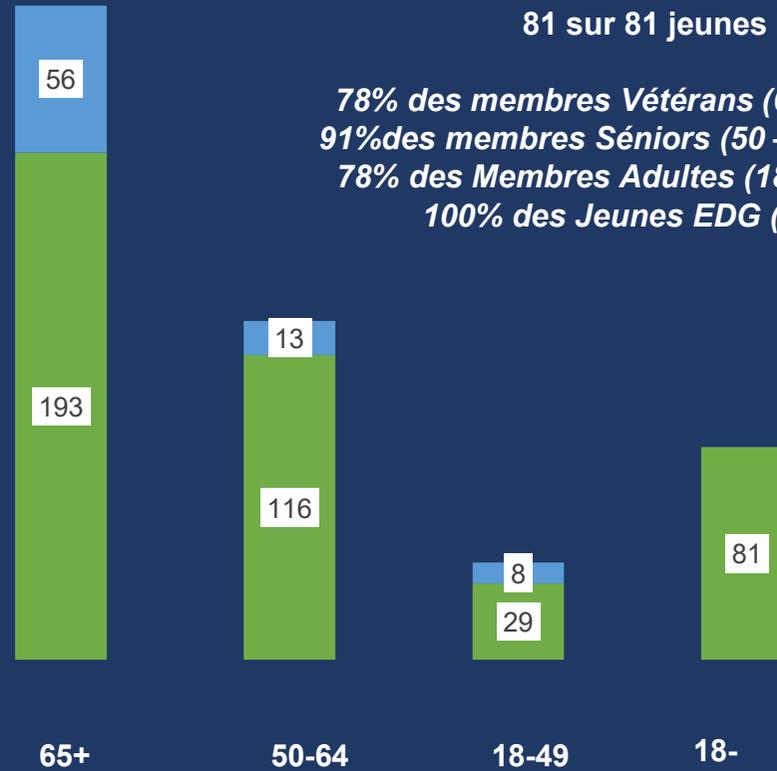
- **Développer le « Golf Loisir » en répondant à vos attentes (types de compétitions, fréquence...)**
 - Recherche de sponsors pour l'animation et les remises de prix des compétitions du club
 - Favoriser la participation du plus grand nombre aux rencontres InterClubs de nos équipes Amicales
- **Supporter nos équipes officielles**
 - Lors des compétitions en championnats de Ligue ou National
- **Accompagner nos « Jeunes » de l'Ecole de Golf**
- **Animer la communication**
 - Site Internet, Réseaux sociaux, Newsletters
- **Contrôle budgétaire**

Membres de l'Association Sportive (1/04)

■ AS ■ GIPR

Adhésion à l'AS: 338 sur 415 adultes
81 sur 81 jeunes EDG

*78% des membres Vétérans (65 +)
91% des membres Séniors (50 – 65)
78% des Membres Adultes (18-49)
100% des Jeunes EDG (18-)*





Présentation des comptes clos au 31 décembre 2022



Produits 2022: Réalisé / Budget



Les ressources de l'Association Sportive ont un profil relativement stable hors sponsors. La contribution de ces derniers étant variable d'une année à l'autre.

24/06/2023

AG-AS GIPR

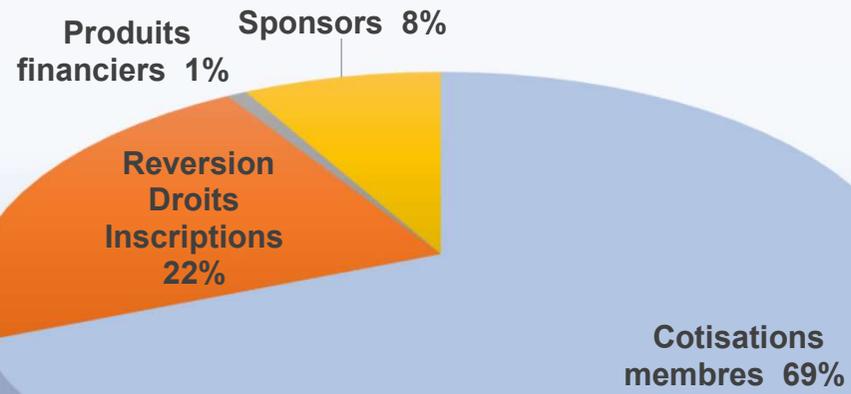
7

Les cotisations des membres représentent la grande part (73% hors sponsors). Le reversement d'une partie des droits de jeux constitue l'autre élément important des recettes.

S'agissant de l'apport des sponsors, nous avons distingué la partie « traditionnelle » : 3000€ constitués de 2000€ d'Intermarché en support à nos équipes officielles et 1000€ d'Art Promotion affectés au Challenge mensuel.

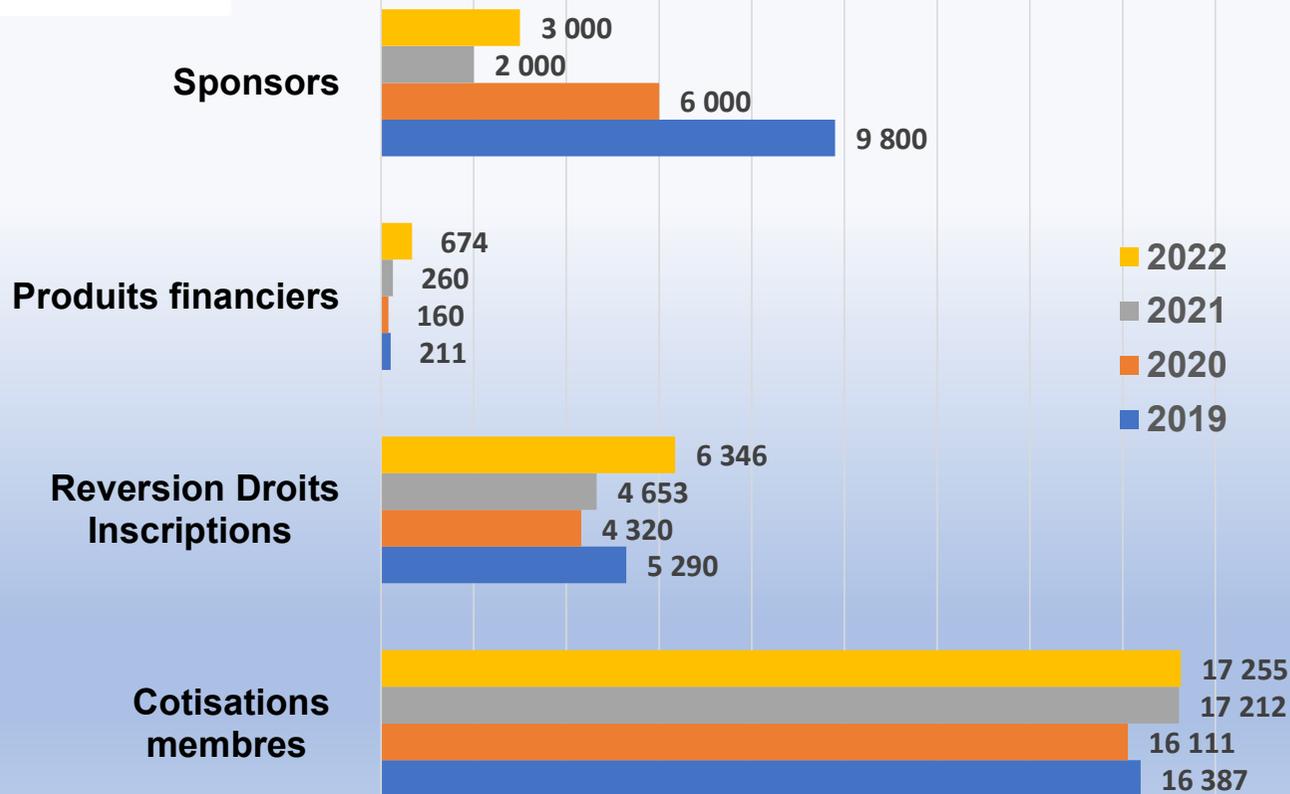
Ces chiffres excluent les sponsors spécifiques à l'Equipe 1 Un élément particulier : Les sponsors de l'Equipe 1 pour 2023, dont le versement a été effectué en avance fin 2022 (se retrouvant donc en trésorerie d'avance).

Répartition des produits 2022





Evolution des Produits



L'évolution sur les 4 années écoulées :

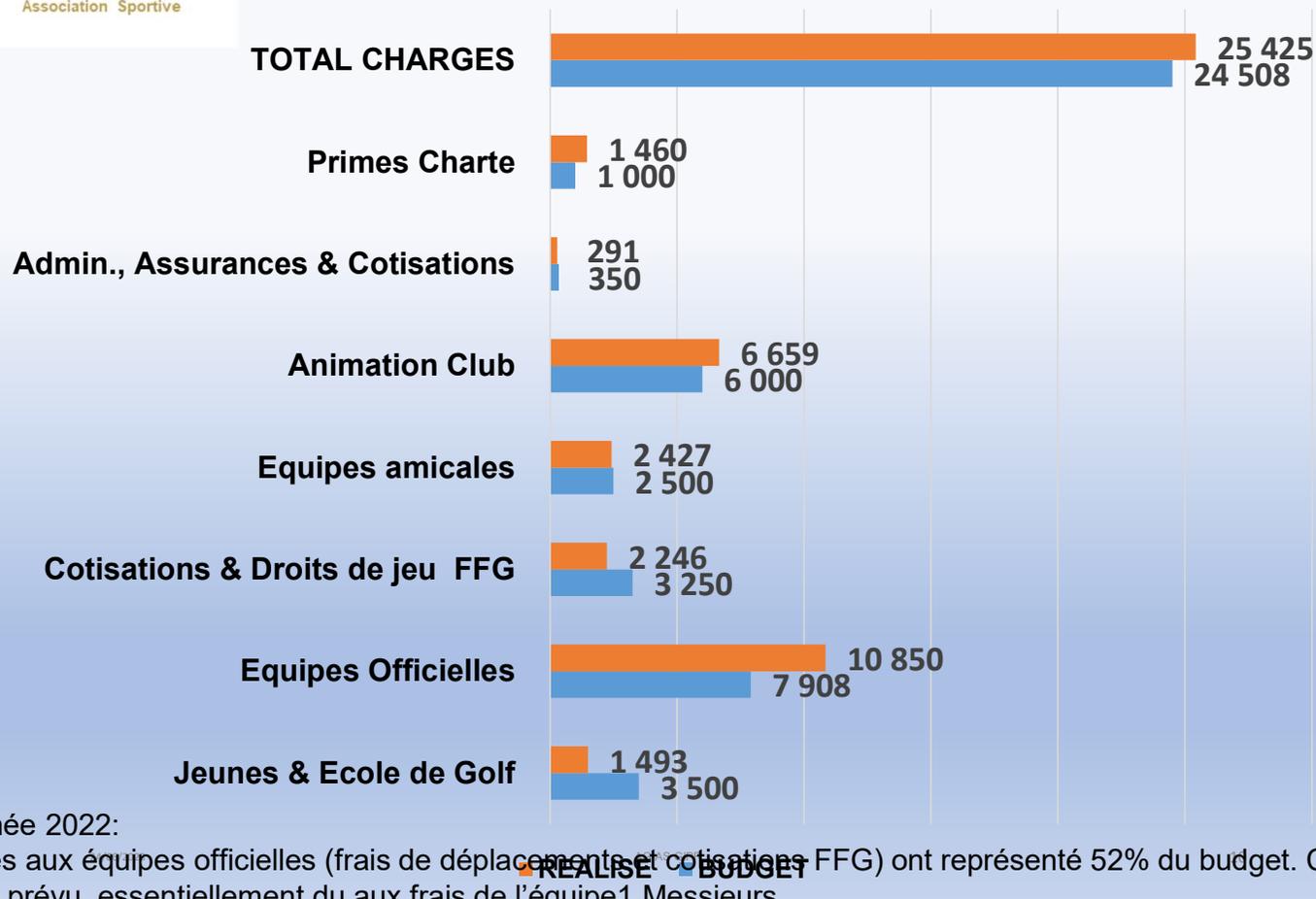
-Stabilité des cotisations. Le montant de la cotisation individuelle est inchangé depuis de nombreuses années.

-Réduction importante de l'apport de nos sponsors « numéraires ». Un axe de travail important pour l'année 2023 qui a déjà porté ses fruits comme indiqué précédemment pour l'Equipe1, toutes les suggestions de nos membres sont bienvenues. A nouveau excluant les sponsors spécifiques à l'Equipe 1).

-Re-vection des droits de jeu : l'A.S. perçoit une partie des droits de jeu de chaque compétition.

-Les produits financiers correspondent aux intérêts de notre trésorerie placée sur livret

Charges 2022: Réalisé / Budget



Les charges pour l'année 2022:

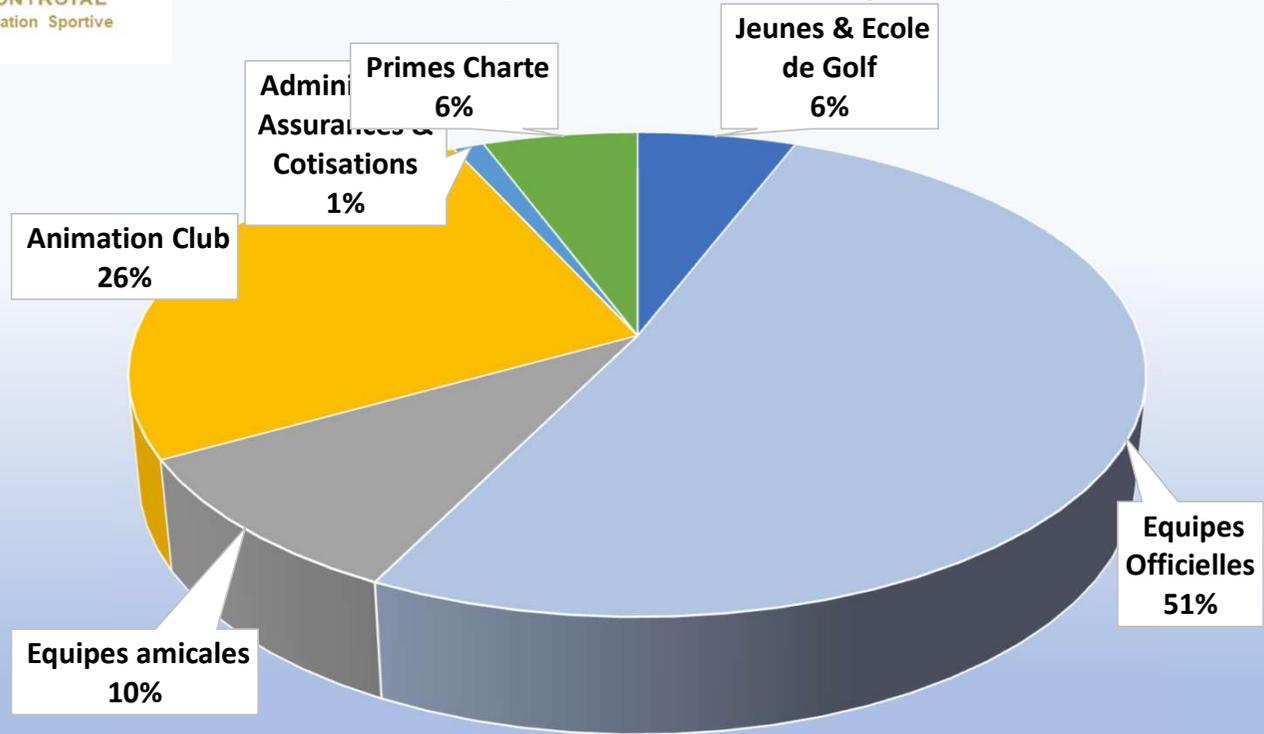
-Les dépenses relatives aux équipes officielles (frais de déplacements et cotisations FFG) ont représenté 52% du budget. Ces dépenses sont supérieures au budget prévu, essentiellement du aux frais de l'équipe1 Messieurs.

(Le budget alloué à chaque équipe est calculé en tenant compte du nombre d'équipier(e)s, du lieu des rencontres, du nombre de jours « reconnaissance + compétition ». Les détails dans la Charte Sportive sur le site de l'A.S.).

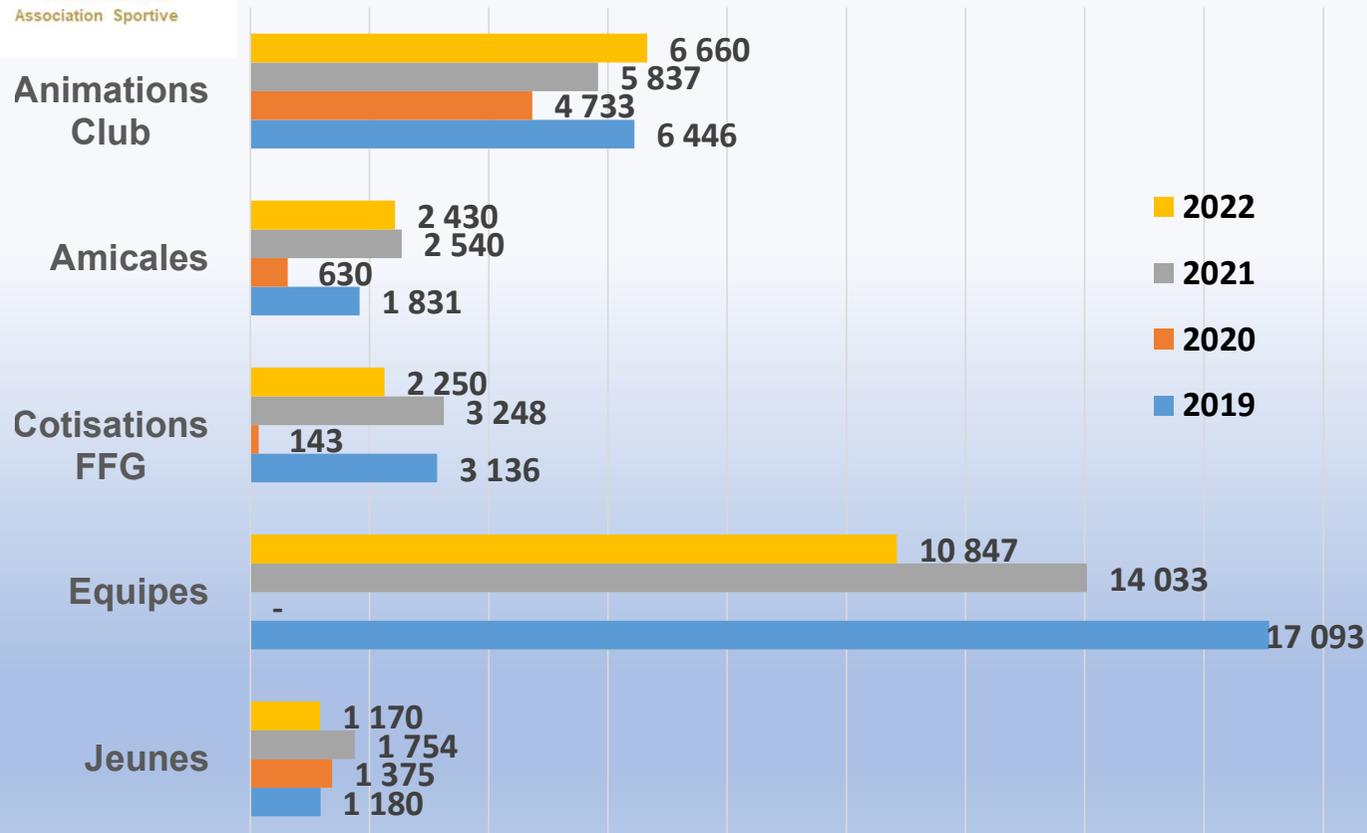
-Les dépenses d'animation (Cocktail, lots) en légère augmentation. Les dépenses effectuées pour les Jeunes et l'Ecole de Golf sont en deçà du budget (Pas de jeunes en Championnat de France contrairement à l'année précédente et moins de Grands Prix et compétitions).

-Les primes GP correspondent aux primes allouées en application de notre charte sportive, à nos jeunes adultes (-26 ans) en fonction de leurs performances en Grands Prix.

Répartition des charges 2022



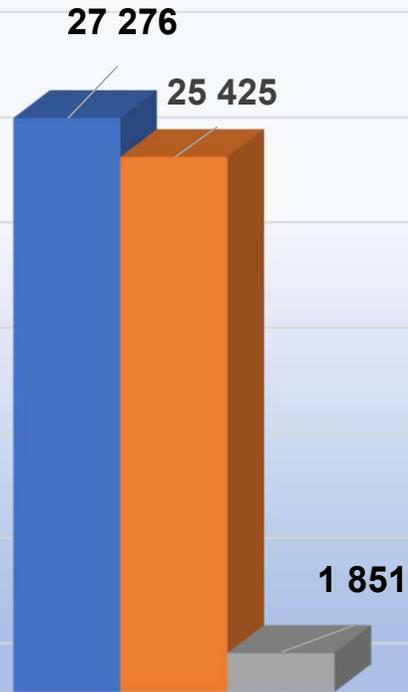
Evolution des Charges



L'évolution des charges sur les 3 années écoulées:

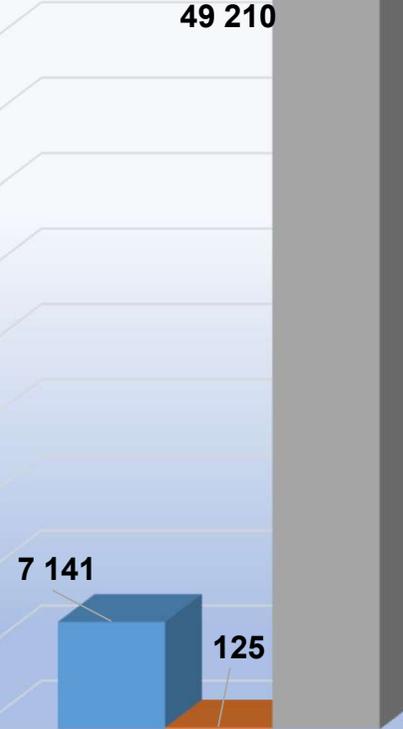
- L'Ecole de Golf animée par l'Académie Leadbetter a maintenu son activité avec plus de 80 jeunes tout au long de l'année. L'AS contribue à l'équipement en polos, aux frais d'inscription des équipes jeunes aux divers championnats, aux primes pour les jeunes en Championnat de France, aux goûters de milieu et fin d'année.
- Les dépenses (contribution aux frais) des équipes officielles varient en fonction du lieu des compétitions de Championnat de Ligue et National. Le poste Cotisations correspond aux frais d'engagement/inscription des équipes.
- Animation Club correspond aux dépenses (Lots, Cocktail) liées aux compétitions organisées par l'AS. A noter que les apports en nature de nos sponsors (Champagnes Tribaut-Schloesser, Château de Calavon, OSCO, Cosmétiques TAAJ,...) lors de la remise des prix ne sont pas valorisés en comptabilité.

Résultat au 31/12/2022



■ Total produits ■ Total charges

Trésorerie au 31/12/2022



■ Résultat AS

■ C. A.

■ Caisse

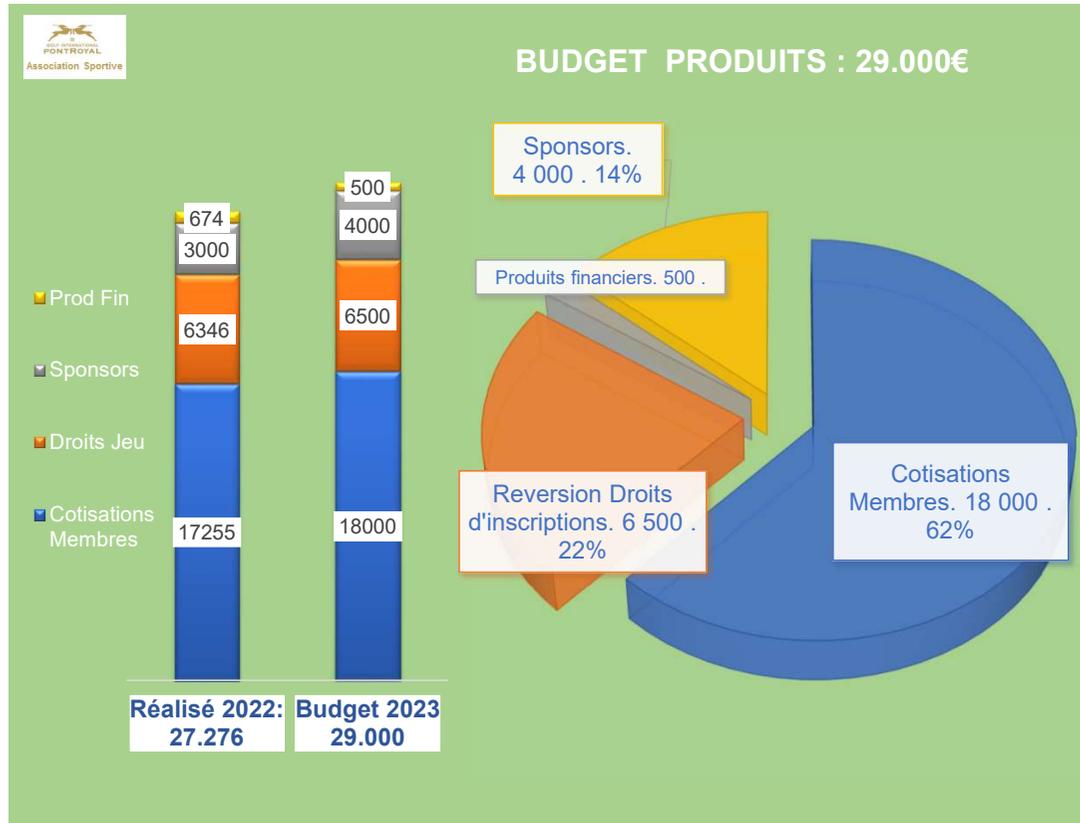
■ Livret

En conclusion, le budget 2022 présenté l'an passé prévoyait un exercice à l'équilibre. Aussi bien les charges que les produits ont été en augmentation, avec au total un résultat positif de 1 851 €.

La trésorerie (hors les apports d'avance des sponsors Equipe1), reste au niveau habituel (environ 1,5 fois le budget moyen).



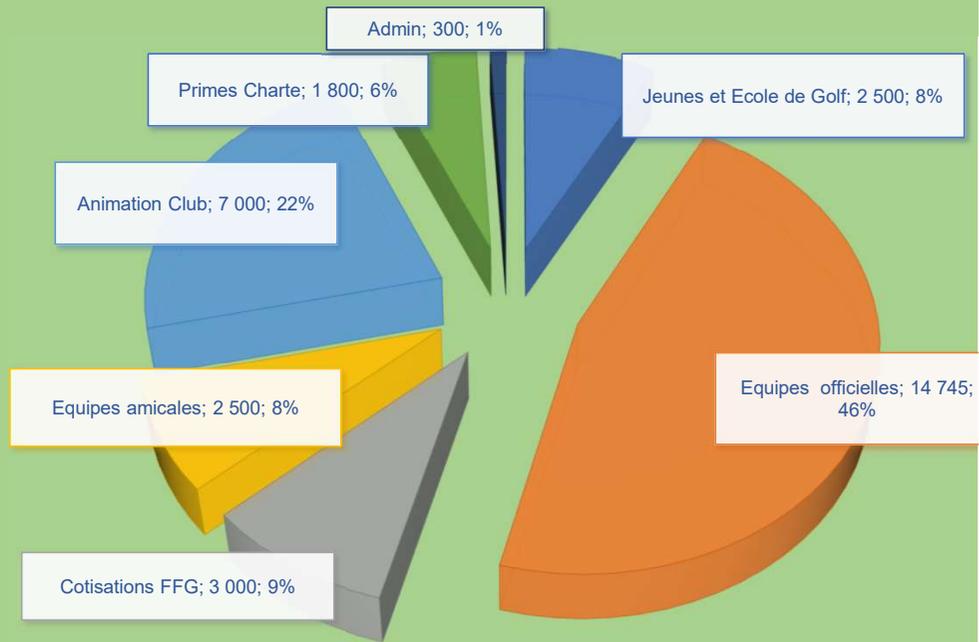
Présentation et ratification du budget 2023

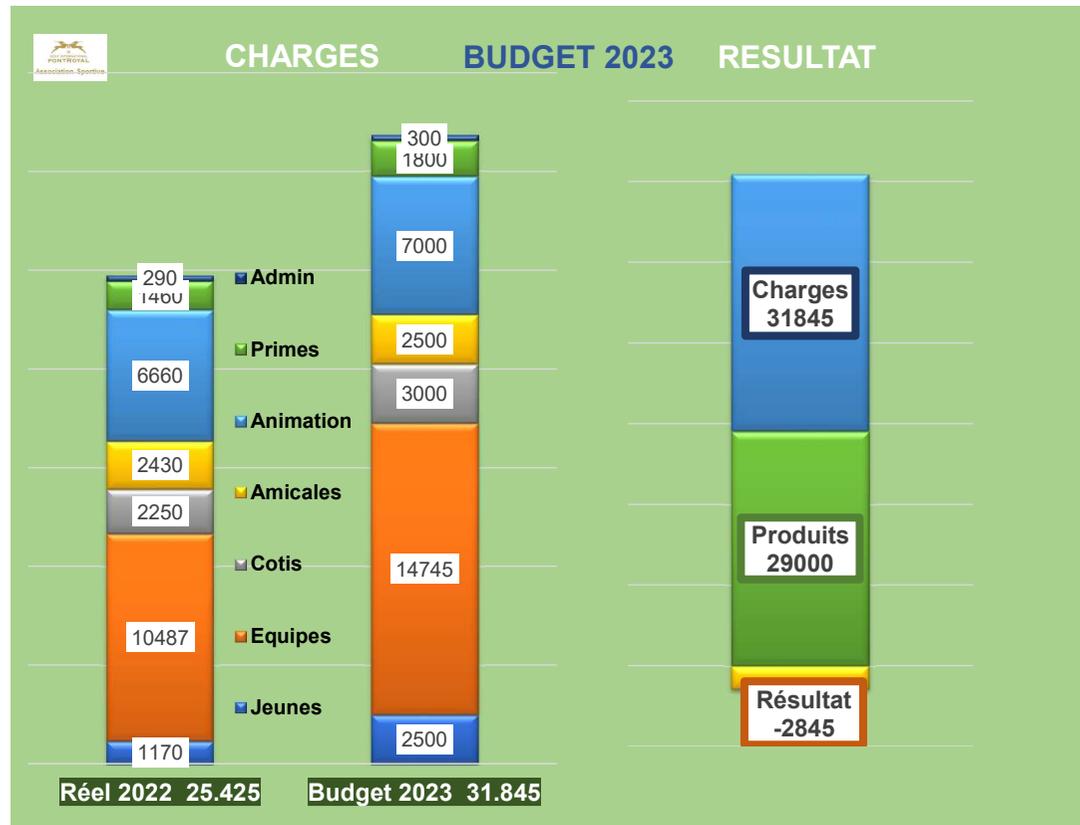


- Le budget 2023 pour les rentrées financières (« Produits ») excluant les Sponsors spécifiques à l'Equipe1, prévoit:
- Une augmentation des cotisations de nos membres , reflet de l'accroissement du nombre de cotisants et stabilité de la revèrsion des droits de jeu perçus lors des compétitions.
 - Un apport de nos sponsors « génériques » en augmentation : Intermarché 2000€ et Art Promotion 2000€ (double de l'an passé).



BUDGET CHARGES 2023 31.845 €





Le budget 2023 prévoit un léger déficit comblé par la trésorerie.

Le détail des dépenses prévues:

- Jeunes et Ecole de Golf. Un accent particulier en doublant le budget par rapport au réalisé de l'an passé. Outre la contribution habituelle à l'Ecole de Golf nous prévoyons un supplément lié aux compétitions extérieures (championnats d'équipes, tournois individuels) et quelques initiatives au sein du club.
- Equipes Officielles (Equipe 1, Equipe Mid-Amateurs Dames, Equipe Séniors Dames, Equipe Séniors Messieurs, Equipe Vétérans Messieurs) . Augmentation des dépenses prévues en 2023 : rétablissement de l'Equipe Séniors Dames (interrompue en 2022) et déplacements plus lointains pour certaines compétitions (Niveau de dépenses similaire à 2021).. Pour l'Equipe 1 ce budget est hors sponsors spécifiques)
- Equipes amicales: stabilité de la contribution (bons d'achat aux participants et contribution aux remises de prix).
- Animation du Club stable.
- Primes Grands Prix, estimation compte tenu des membres concernés.